

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 27–30 octobre 2008

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2008/5-A/1/Rev.1

24 octobre 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur financier et Directeur, FL*:	M. A. Abdulla	tél.: 066513-2401
---	---------------	-------------------

Directeur, FLB**:	M. S. O'Brien	tél.: 066513-2682
-------------------	---------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division des services financiers et juridiques

** Bureau du budget et de la planification financière

RESUME

La présente mise à jour du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 contient un programme de travail révisé d'un montant total de 11,4 milliards de dollars É.-U. pour l'exercice biennal ainsi qu'une proposition, pour approbation, concernant un supplément de dépenses d'administration et d'appui aux programmes d'un montant de 66,1 millions de dollars et des crédits ponctuels de 40,8 millions de dollars.

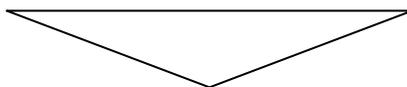
Le programme de travail a été actualisé pour prendre en compte une augmentation des besoins opérationnels de plus de 4 milliards de dollars au titre des nouvelles opérations et des opérations en cours. Cette augmentation est également due à la hausse substantielle des prix des produits alimentaires depuis la préparation du Plan initial de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009. Le montant du financement prévu pour l'exercice biennal se chiffre à 8 milliards de dollars.

Cette mise à jour présente également le programme de travail de 2009 aligné sur les nouveaux objectifs énoncés dans le Plan stratégique du PAM (2008–2011), adopté à la session annuelle du Conseil d'administration de 2008.

Il est demandé au Conseil d'approuver au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes un crédit supplémentaire de 66,1 millions de dollars pour l'exercice biennal. Ces ressources seront utilisées dans des domaines prioritaires tels que le contrôle et l'obligation redditionnelle, l'exécution du nouveau Plan stratégique 2008–2011 et les mesures nécessaires face à la flambée des prix des produits alimentaires.

Le Conseil est également invité à approuver des investissements ponctuels dans le renforcement des capacités d'un montant de 40,8 millions de dollars au titre du Compte de péréquation des dépenses d'administration et d'appui aux programmes.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil

- i) **prend note** du montant total projeté du programme de travail de 11,4 milliards de dollars, provision pour situations d'urgence imprévues non comprise;
- ii) **approuve** un crédit supplémentaire au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes aux fins suivantes:

	En milliers de dollars
Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	15 064
Appui aux programmes: Siège	9 717
Gestion et administration	41 309
Total	66 090

- iii) **approuve** des crédits supplémentaires au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes d'un montant maximal de 40,8 millions de dollars prélevés sur le Compte de péréquation des dépenses d'administration et d'appui aux programmes, pour financer les activités décrites dans la partie II du document.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2008/15) publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION

1. Lors de l'approbation du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009¹, le Secrétariat a réitéré son engagement de faire régulièrement le point de sa mise en œuvre au cours de l'exercice biennal. Le présent document est le troisième rapport de ce type pour l'exercice en cours.

GENERALITES

2. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 s'appuyait sur une méthode fondée sur les besoins pour établir les coûts des programmes. Le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) était pour sa part calculé à partir du niveau de ressources escompté compte tenu des niveaux de financement historiques et du niveau attendu des réserves.
3. Étant donné que le PAM est financé par des contributions volontaires et que les donateurs pourraient ne pas disposer des fonds requis, le Secrétariat surveille continuellement le niveau des opérations, le niveau de financement attendu et les recettes au titre des coûts d'appui indirects (CAI) pour s'assurer que le niveau des dépenses AAP reste viable.
4. À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil "... a demandé au Secrétariat d'actualiser le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 pour tenir compte de toute modification qui découlerait de l'approbation du Plan stratégique du PAM (2008-2011) et de le lui présenter à la session qui suivrait immédiatement l'adoption de ce dernier."²
5. Dans son Plan stratégique 2008–2011, le PAM s'engage "...à évaluer et à ajuster continuellement ses approches en tenant compte de l'évolution de l'environnement opérationnel externe et de ses possibilités de financement... et à élargir la gamme d'instruments dont il dispose pour satisfaire les besoins alimentaires et humanitaires d'une manière aussi respectueuse que possible des conditions locales."³
6. Le présent document passe en revue les modifications apportées au programme de travail depuis l'approbation du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009. Il propose également un budget AAP supplémentaire pour 2008–2009 et indique les dernières prévisions relatives aux ressources attendues au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP et du Fonds général.

¹ WFP/EB.2/2007/5-A/1.

² Décision 2007/EB.2/4 alinéa x).

³ WFP/EB.A/2008/5-A/1/Rev.1.



Partie I: Programme de travail du PAM

INTRODUCTION

7. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 indiquait que les besoins opérationnels s'établissaient à 5,4 milliards de dollars — 5,8 milliards de dollars en incluant les CAI — correspondant à 7,8 millions de tonnes de vivres pour nourrir 90 millions de bénéficiaires. Les objectifs stratégiques définis dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 reposaient sur le Plan stratégique du PAM (2006–2009). Le Secrétariat s'est engagé à actualiser le Plan de gestion à la suite de l'adoption du Plan stratégique 2008–2011.
8. De nombreux faits nouveaux ont obligé à réviser le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 et le budget opérationnel au cours de l'année 2008, en particulier: i) les augmentations sans précédent des prix des produits alimentaires et des carburants et l'affaiblissement du dollar des États-Unis qui ont sensiblement accru les coûts des opérations déjà engagées; et ii) l'augmentation considérable, depuis l'approbation du Plan, des ressources requises pour les opérations en cours et les nouvelles interventions, en particulier en Afghanistan, en République démocratique populaire de Corée, dans la Corne de l'Afrique, au Myanmar, au Soudan et au Zimbabwe.
9. Le Conseil a été tenu informé de ces modifications dans les deux premières mises à jour relatives au Plan de gestion, en février et en juin 2008, et lors de plusieurs consultations informelles.
10. Cette nouvelle mise à jour présente un programme de travail révisé compte tenu des nouvelles estimations pour 2009 et des opérations en cours pour 2008, y compris une section consacrée à l'harmonisation du programme de travail avec les objectifs adoptés dans le Plan stratégique 2008–2011.

METHODOLOGIE

11. Ce nouveau point sur la mise en œuvre du Plan de gestion est plus étoffé que les documents précédents. Pour actualiser le programme de travail opérationnel de 2009, il a été demandé aux bureaux des pays de soumettre les budgets de toutes les opérations prévues en 2009 en corrélation avec les nouveaux objectifs stratégiques et de prendre en compte les prix des produits alimentaires et les hypothèses opérationnelles à compter de juillet 2008. Le budget opérationnel révisé pour 2008 inclut toutes les opérations approuvées à ce jour, y compris les hausses des prix des produits alimentaires et les nouvelles situations d'urgence survenues en cours d'année.



12. Les prix des produits alimentaires utilisés pour établir le budget opérationnel pour 2009 reposaient pour la première fois sur des taux standard de façon à permettre au PAM d'actualiser son budget des produits alimentaires en fonction des changements notables des prix et de planifier les scénarios possibles avec plus de précision.
13. Les prix des produits alimentaires ayant légèrement baissé depuis que la première version du budget opérationnel établie en juillet 2008, le budget des produits alimentaires du PAM a été réduit en conséquence de façon à refléter les prix au 25 août 2008.

APERÇU DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2008–2009

14. Le programme de travail actualisé pour 2008–2009 se chiffre à 11,4 milliards de dollars, dont 10,7 milliards de dollars au titre des besoins opérationnels directs, auquel s'ajoute le montant provenant des CAI⁴.
15. On trouvera au tableau 1 un aperçu du programme de travail actualisé, par région.

TABLEAU 1: PROGRAMME DE TRAVAIL INITIAL ET PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ, PAR RÉGION		
	Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 initial	Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 révisé
Asie	1 019	2 506
Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale	317	968
Afrique de l'Ouest	657	1 160
Afrique australe, orientale et centrale	2 181	4 437
Amérique latines et Caraïbes	291	365
Soudan	1 329	1 947
Autres (grippe aviaire, interventions groupées, etc.)	–	20
Total	5 793	11 402

16. Le tableau 2 présente le programme de travail révisé, par catégorie de coûts. On trouvera à l'annexe II une ventilation plus détaillée par catégorie de coût.

⁴ D'après la méthode utilisée dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2006–2007 et dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 initial, les besoins opérationnels reposent sur les estimations des besoins des projets en cours et de leurs prolongations logiques, à savoir les prolongations des projets en cours qui seront vraisemblablement approuvées d'ici la fin de l'exercice.

TABLEAU 2: PROGRAMME DE TRAVAIL INITIAL ET PROGRAMME DE TRAVAIL RÉVISÉ, PAR CATÉGORIE DE COÛT (en millions de dollars)				
	Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 initial		Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 révisé	
		% du total		% du total
Produits alimentaires	2 427	42	5 682	50
Transport extérieur	593	10	1 178	10
TTEM*	1 476	25	2 157	19
Autres COD**	292	5	610	5
CAD***	626	11	1 029	9
Total des coûts directs	5 414	93	10 656	93
<i>Besoins au titre des CAI</i>	379	7	746	7
TOTAL (y compris CAI)	5 793	100	11 402	100

* Transport terrestre, entreposage et manutention

** Autres coûts opérationnels directs

*** Coûts d'appui directs

AUGMENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2008–2009

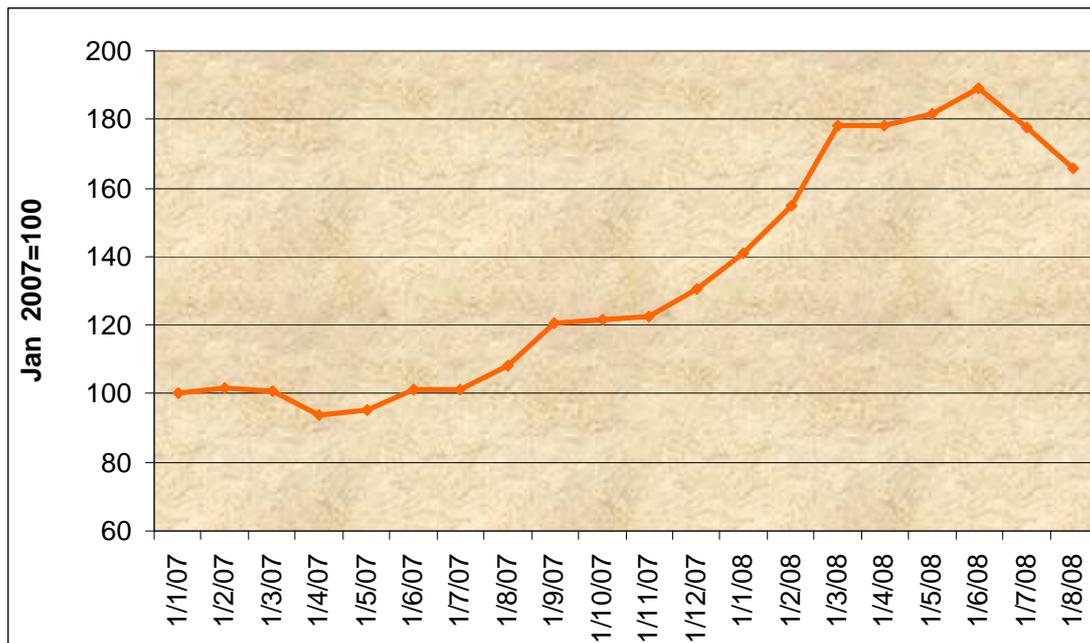
17. Comme indiqué plus haut, le programme de travail 2008–2009 est passé de 5,8 milliards à 11,4 milliards de dollars depuis que le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 a été approuvé, soit une hausse de 97 pour cent.
18. L'augmentation est due à deux facteurs principaux: i) la réévaluation des coûts du programme de travail initial compte tenu de l'augmentation des prix des produits alimentaires et des carburants; et ii) l'apparition de besoins importants pour de nouvelles opérations ou l'augmentation des besoins des opérations en cours.
19. Les sous-parties ci-après examinent chacun de ces facteurs de façon plus détaillée.

Réévaluation du programme de travail initial

20. Depuis la fin de l'année 2007, la hausse des prix des produits alimentaires partout dans le monde occupe l'attention des décideurs et des médias. Le PAM, qui a vocation de fournir une aide alimentaire aux populations les plus pauvres, a été frappé de plein fouet par la flambée des prix des denrées alimentaires ainsi que par l'instabilité et l'incertitude qui continuent de caractériser les marchés des produits alimentaires.
21. Pour surveiller l'incidence de la hausse des prix des produits alimentaires, le Secrétariat a mis au point *l'indice PAM des cours des céréales*, qui englobe les quatre céréales à plus forte valeur entrant dans l'assortiment alimentaire fourni par le PAM⁵.

⁵ L'indice PAM des cours des céréales englobe le riz, le maïs, le sorgho et le blé.



FIGURE 1: INDICE PAM DES COURS DES CÉRÉALES 2007–2008

22. Du fait de la hausse des prix des produits alimentaires, le budget prévu pour les achats vivriers s'est avéré insuffisant. Le budget opérationnel présenté dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009, établi en juin 2007, prévoyait une provision de 10 pour cent pour hausse des prix des produits alimentaires. En janvier 2008, quand a débuté la mise en œuvre du Plan, les prix des céréales avaient augmenté de 40 pour cent⁶.
23. Le point sur la mise en œuvre du Plan de gestion présenté en février 2008 estimait à 520 millions de dollars l'augmentation du budget des produits alimentaires pour 2008. La Directrice exécutive a lancé le 20 février 2008 un appel demandant 500 millions de dollars supplémentaires pour financer l'accroissement des coûts des produits alimentaires relatifs aux opérations en cours. En mars 2008, quand a été établi le deuxième point sur la mise en œuvre du Plan de gestion, les cours des céréales avaient enregistré une hausse de 76 pour cent par rapport à juin 2007, entraînant une augmentation des coûts des produits alimentaires de 755 millions de dollars pour 2008.
24. La Figure 1 montre que les cours des céréales ont heureusement baissé ces derniers mois. Les prix des carburants tendent également à diminuer et le dollar des États-Unis s'est renforcé. Ces évolutions ont des effets positifs sur les prix des produits alimentaires.
25. Il semble que les prix pourraient se stabiliser à des niveaux inférieurs aux pics attendus en 2008–2009, mais qu'ils ne vont pas revenir à leurs niveaux antérieurs⁷. Les cours internationaux pourraient avoir atteint leur niveau record en juin 2008, mais ce n'est pas là une certitude absolue; par ailleurs, les fluctuations des marchés internationaux ne se répercutent pas immédiatement sur nombre des marchés locaux et régionaux sur lesquels le PAM fait habituellement ses achats, en particulier là où la sécurité alimentaire est précaire.
26. Comme le montre la Figure 1, le cours des céréales de l'assortiment du PAM au moment où ces chiffres ont été arrêtés, c'est-à-dire pendant la troisième semaine du mois d'août

⁶ Indice PAM des cours des céréales.

⁷ Prévisions moyennes de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Département de l'agriculture des États-Unis et de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

2008, sont restés à leur niveau du premier trimestre de 2008, c'est-à-dire au moment où l'appel en faveur d'un montant supplémentaire de 755 millions de dollars avait été lancé (voir l'annexe I). Ils dépassent de plus de 50 pour cent leur moyenne de 2007. Ainsi, la réévaluation des besoins initiaux sur la base des cours en vigueur fin août 2008 se traduirait par une augmentation du programme de travail de 1,5 milliard de dollars.

Nouveaux besoins

27. Du fait des nouveaux besoins imprévus et de la prolongation de programmes existants, le programme de travail a augmenté de plus de 4 milliards de dollars. Les deux tiers de cet accroissement résultent des besoins supplémentaires dans les zones indiquées au tableau 3.

Corne de l'Afrique	+955
République populaire démocratique de Corée	+532
Soudan	+483
Afghanistan	+332
Zimbabwe	+254
Myanmar	+188

⇒ *Corne de l'Afrique*

28. Une grave sécheresse a nettement accru l'insécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique. Au Kenya, une nouvelle opération d'urgence a été approuvée au milieu de 2008 en faveur des personnes éprouvées par la sécheresse et les violences qui ont éclaté après les élections. En Éthiopie, la diminution des disponibilités alimentaires et les prix élevés sur les marchés locaux ont entraîné l'exode de populations rurales vers les villes, qui pousse la demande de produits alimentaires et les prix à la hausse; la sécheresse et la flambée des prix des aliments de première nécessité ont encore aggravé la situation, provoquant une augmentation dramatique du nombre de personnes vivant dans une insécurité alimentaire aiguë. En Somalie, où l'aide d'urgence représente 85 pour cent des interventions du PAM, il ressort des analyses qu'il existe une situation d'urgence humanitaire due à la guerre civile, aux mauvaises récoltes successives et à l'hyperinflation.

⇒ *République populaire démocratique de Corée*

29. À la suite des graves inondations d'août 2007 et de la mauvaise récolte qui a suivi, la sécurité alimentaire semble se dégrader en République populaire démocratique de Corée. Une nouvelle opération d'urgence a été approuvée en faveur de 6,2 millions de bénéficiaires, dans le cadre de laquelle le PAM compte couvrir le nombre jamais atteint auparavant de 131 districts dans huit provinces.

⇒ *Soudan*

30. Au Soudan, la situation humanitaire ne s'est pas améliorée comme on l'avait prévu en 2007 lors de l'établissement du Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2008–2009. L'insécurité alimentaire sévit dans une grande partie du pays en raison du conflit au



Darfour, des grosses difficultés que connaît le Sud-Soudan après des décennies de guerre civile, imputables notamment au retour des réfugiés, au manque d'infrastructures et à la nécessité de renforcer la gouvernance, ainsi qu'à la précarité des moyens de subsistance et à la désorganisation de l'économie dans l'est du pays. Les interventions se poursuivront tout au long de 2009 sous forme d'opérations d'urgence pour venir en aide aux nombreuses populations nécessitant des rations générales complétées par d'autres actions de protection sociale appuyées par l'aide alimentaire.

⇒ *Afghanistan*

31. Après plus de deux décennies de guerre, de troubles civils et de catastrophes naturelles, les besoins de l'Afghanistan en matière de redressement sont énormes. Malgré les progrès enregistrés récemment, des millions d'Afghans vivent dans une grande pauvreté; l'infrastructure se dégrade et les évaluations continuent à indiquer qu'une grande partie de la population ne parvient pas à satisfaire les besoins alimentaires minimums. Le PAM a dû prévoir des interventions supplémentaires ciblant les populations affectées par la flambée des prix des produits alimentaires et les mauvaises récoltes causées par la sécheresse. Des activités expérimentales répondent aux besoins des enfants les plus vulnérables de moins de 5 ans et des femmes et soutiennent les moyens de subsistance des populations touchées par la flambée des prix des produits alimentaires. La hausse mondiale des prix des carburants et l'insécurité grandissante ont augmenté les coûts de transport dans une proportion allant jusqu'à 100 pour cent dans certaines parties du pays depuis le début de 2007, aggravant encore les effets de la hausse des prix des produits alimentaires.

⇒ *Zimbabwe*

32. Du fait de l'hyperinflation, de dramatiques pénuries de produits de première nécessité et d'une succession de mauvaises récoltes, une grave insécurité alimentaire sévit dans la plupart des régions du Zimbabwe. La situation est encore aggravée par l'effondrement de l'économie, un taux de chômage estimé à 80 pour cent, une dévaluation rapide de la monnaie et une forte prévalence du VIH et du sida, facteurs qui contribuent à accroître la vulnérabilité. Les évaluations des récoltes de 2008 confirment que la campagne agricole à venir se caractérisera par une grave pénurie de céréales, comparable à celle de la campagne 2002/2003. Les opérations du PAM ont été amplifiées en termes de durée, de couverture géographique, de nombre de bénéficiaires et de rations pour faire face aux besoins pendant une période de soudure inhabituellement précoce; il a fallu à cette fin trouver de nouveaux bureaux et accroître les moyens logistiques et la capacité de suivi.

⇒ *Myanmar*

33. Le cyclone Nargis de mai 2008, a provoqué des dégâts très étendus, fait de nombreuses victimes et compromis les moyens de subsistance. Le PAM a lancé une opération d'urgence pour venir en aide aux personnes en détresse sous forme de distributions générales de vivres, de supplémentation alimentaire et de Vivres contre travail (VCT). En raison des dommages importants causés à l'infrastructure, le PAM a également lancé une opération spéciale visant à assurer des services communs de logistique et de télécommunication.

Le nouveau visage de la faim

34. La hausse des prix des produits alimentaires s'est répercutée sur la structure des coûts du PAM et sur l'ampleur de ses interventions.



35. Les prix élevés des produits alimentaires et des carburants, ont aggravé la vulnérabilité et la faim pour 1 milliard de personnes — c'est-à-dire les 850 millions de personnes visées par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui doivent désormais surmonter des difficultés encore plus grandes pour échapper à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, auxquelles viennent s'ajouter ceux qui ne peuvent plus s'approvisionner sur les marchés du fait de la cherté des denrées. La situation est particulièrement grave dans les pays qui importent une grande proportion de la nourriture qu'ils consomment, connaissent de fortes pressions inflationnistes et sont frappés par des catastrophes naturelles et des conflits.
36. Les interventions élaborées par le PAM sont spécifiques au pays et au contexte et reposent sur des analyses des besoins et de la vulnérabilité; elles prennent en compte l'expérience et les moyens existants, et appuient les stratégies nationales. Le PAM répond aux demandes d'aide émanant des gouvernements et élabore des plans en coopération avec d'autres institutions des Nations Unies, la Banque mondiale, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales (ONG). Les initiatives participatives et communautaires sont pleinement soutenues, en particulier celles s'adressant aux femmes, aux enfants et aux groupes marginalisés et vulnérables.
37. La réponse du PAM face à la hausse des prix des produits alimentaires s'articule sur les éléments ci-après:
- accroître l'aide alimentaire dans les zones où les produits alimentaires sont inabondables pour un nombre croissant de personnes et où il existe un risque de mécontentement, par exemple en Afghanistan, à Djibouti, au Ghana, en Haïti, au Libéria, au Mozambique et dans le Territoire palestinien occupé;
 - poursuivre l'alimentation scolaire pendant les vacances en Guinée, en Haïti et au Sénégal, et fournir dans les établissements scolaires des rations à emporter à l'intention des familles vulnérables au Ghana, au Libéria, en Mauritanie, dans le Territoire palestinien occupé, au Pakistan et au Tadjikistan;
 - fournir des rations supplémentaires pour les enfants et les femmes souffrant de malnutrition à Djibouti, au Ghana, au Libéria, au Mozambique, au Népal, au Pakistan, au Sénégal, au Tadjikistan et au Yémen ainsi qu'une aide alimentaire ciblée aux familles en Guinée, en Haïti et au Libéria;
 - accélérer les programmes de bons d'alimentation pour permettre aux populations de se procurer des produits alimentaires sur les marchés à Djibouti et au Sénégal et effectuer des transferts monétaires pour soutenir des activités liées aux moyens de subsistance, par exemple des projets d'emploi pour les jeunes en milieu urbain, au Ghana, au Libéria, en Mauritanie, au Mozambique et au Népal;
 - fournir des rations mensuelles aux familles qui ne parviennent plus à acheter les aliments dont elles ont besoin à Djibouti, en Haïti, en Mauritanie, au Népal, dans le Territoire palestinien occupé, au Tadjikistan et au Yémen;
 - amplifier les programmes VCT à l'appui des activités mises en oeuvre par les gouvernements et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue d'accroître la production agricole en Guinée et au Sénégal et construire des routes et des infrastructures communautaires en Haïti, au Libéria et au Pakistan;
 - approvisionner des petites réserves alimentaires à l'usage des communautés en Mauritanie et au Sénégal et aider les agriculteurs de subsistance ougandais à passer à la production commerciale; et



- corréler l'aide à la production vivrière locale aux filets de sécurité mis en place par le PAM et les gouvernements en vue d'ouvrir des débouchés pour la production agricole au Ghana, au Mozambique, dans le Territoire palestinien occupé et en Ouganda.
38. En août, le PAM a appuyé une nouvelle série de projets destinés à atteindre 11,2 millions de personnes dans les pays susmentionnés, entraînant une augmentation de 390 millions de dollars du programme de travail. Plusieurs projets supplémentaires, actuellement à l'étude, conduiront à de nouvelles augmentations à mesure que le PAM continue à prendre des mesures urgentes pour atténuer l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants sur les populations vulnérables des pays où il opère.

BUDGET OPERATIONNEL ET BESOINS DES BENEFICIAIRES, PAR OBJECTIF STRATEGIQUE

39. Le Conseil a approuvé à sa deuxième session ordinaire de 2007 le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 et à sa session annuelle de 2008 le Plan stratégique du PAM (2008–2011) énonçant les nouveaux objectifs stratégiques.
40. La présente actualisation du Plan de gestion harmonise le budget opérationnel du PAM pour 2009 avec les nouveaux objectifs stratégiques⁸.
41. Les nouveaux objectifs stratégiques sont les suivants:

OS 1	Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence.
OS 2	Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.
OS 3	Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition.
OS 4	Réduire la faim chronique et la dénutrition.
OS 5	Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

42. Les nouveaux objectifs stratégiques englobent tous les rôles que joue le PAM dans la lutte contre la faim, de l'aide immédiate servant à sauver des vies aux activités de secours et de redressement. Ils prennent également en compte le travail et les moyens importants mis en œuvre par le PAM pour améliorer la qualité des aliments fournis et les livraisons de produits alimentaires, lutter contre la faim chronique et aider les communautés et les pays à mettre en œuvre leurs propres programmes de lutte contre la faim.
43. Les bureaux de pays ont utilisé une version préliminaire du Cadre de résultats stratégiques de juillet 2008 pour harmoniser le programme de travail 2009 avec les nouveaux objectifs stratégiques. La mise au point finale du Cadre de résultats stratégiques

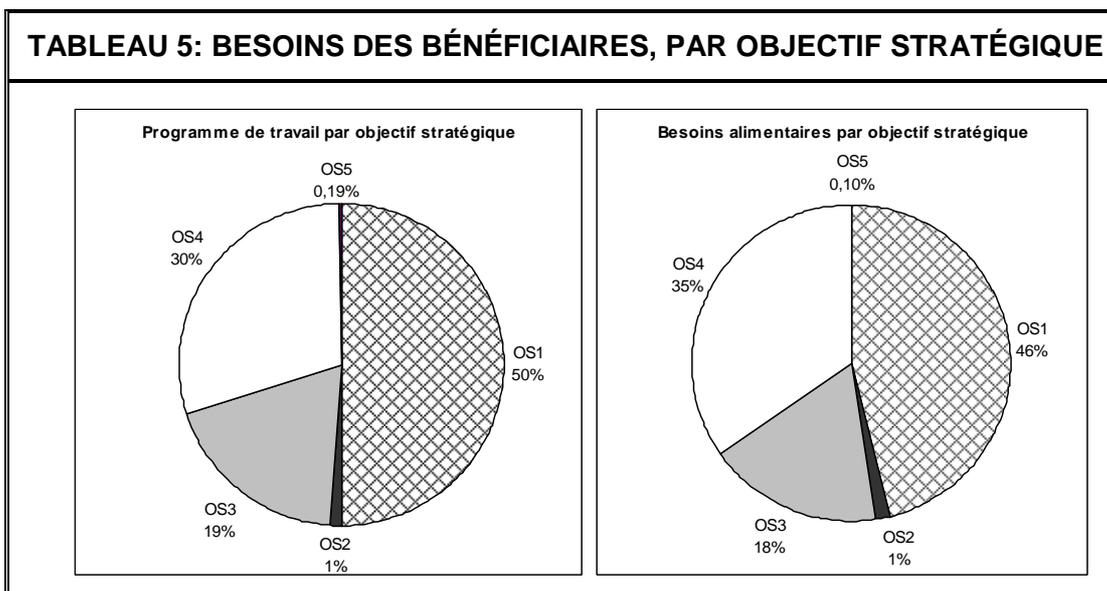
⁸ Les rapports relatifs aux objectifs et résultats de 2008 seront fondés sur le Plan stratégique (2006–2009); le Rapport annuel sur les résultats de 2009 prendra en compte les nouveaux objectifs stratégiques.



pourra entraîner quelques modifications dans la ventilation du programme de travail par activité et par objectif stratégique.

44. Les tableaux 4 et 5 indiquent la part de budget et le volume brut de denrées affectés à chaque objectif stratégique en 2009.

TABLEAU 4: PROGRAMME DE TRAVAIL 2009, PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE			
		Valeur (en millions de dollars)	Volume de vivres (en milliers de tonnes)
OS 1	Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence.	2 856	2 547
OS 2	Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.	76	74
OS 3	Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition.	1 080	986
OS 4	Réduire la faim chronique et la dénutrition.	1 699	1 911
OS 5	Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.	11	6

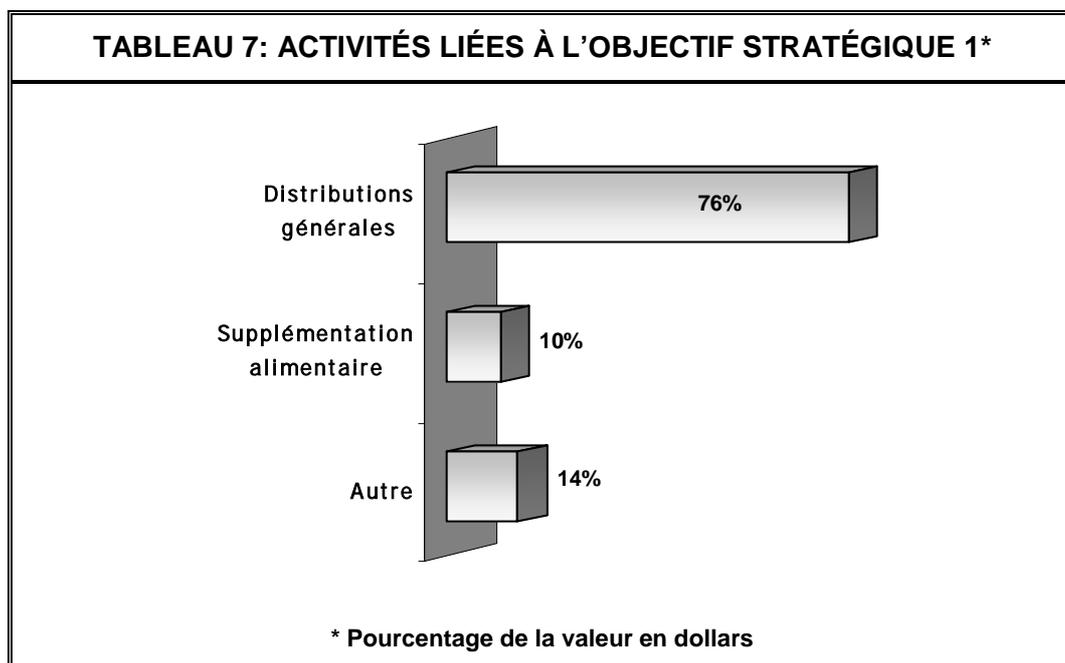


45. Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence humanitaire reste l'élément central de l'action du PAM et représente la moitié des besoins liés à l'Objectif stratégique 1. Au titre des Objectifs stratégiques 2 et 3, 20 pour cent au total des besoins du PAM relèvent des activités qui aident les populations à reconstituer leurs moyens de subsistance à la suite de catastrophes et à prévenir les catastrophes futures. La lutte contre la faim chronique et la dénutrition représente 30 pour cent des ressources prévues pour aider les bénéficiaires à rompre le cercle vicieux de la faim et de la dénutrition transmis de génération en génération qui entrave la croissance et la productivité. S'agissant de l'Objectif stratégique 5, le PAM reste attaché à aider les

gouvernements et les bénéficiaires à parvenir à l'autosuffisance dans la lutte contre la faim⁹.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1: SAUVER DES VIES ET PROTEGER LES MOYENS DE SUBSISTANCE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

46. Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence est le rôle le plus connu du PAM, qui compte pour la moitié des besoins en 2009. Dans la mesure où les situations d'urgence sont par nature imprévisibles, il est probable que le portefeuille de projets relevant de l'Objectif stratégique 1 augmentera en 2009.
47. Le tableau 7 présente les activités prévues au titre de l'Objectif stratégique 1.



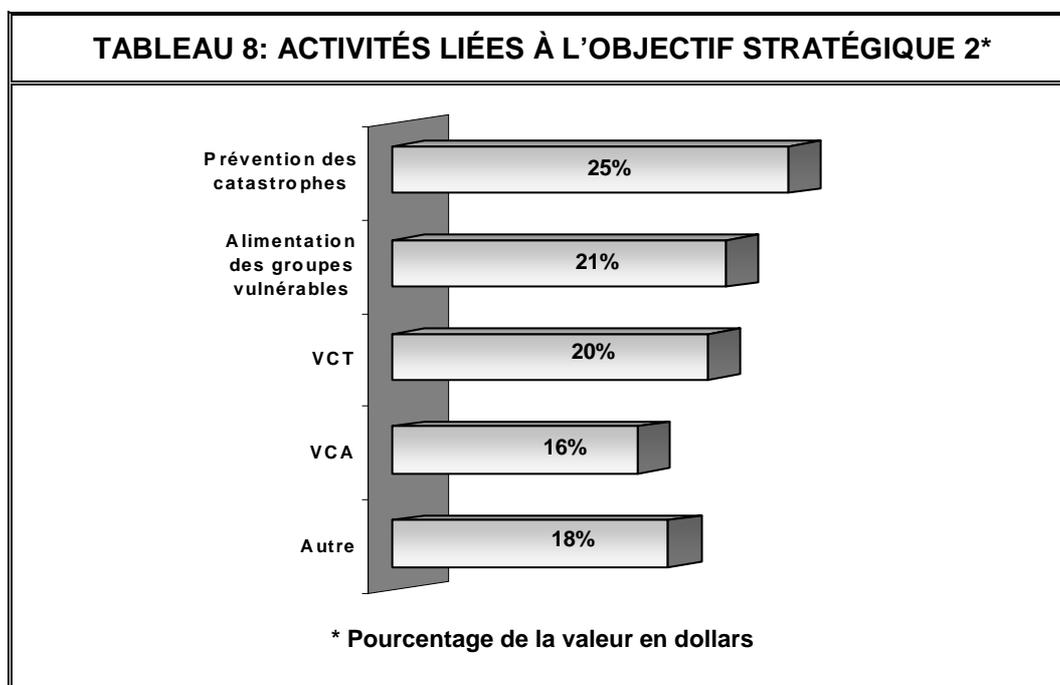
48. Les principaux moyens pour atteindre l'Objectif stratégique 1 sont les distributions générales et les distributions ciblées de vivres ainsi que des interventions nutritionnelles d'urgence: 2 millions de tonnes de vivres seront distribués sous forme de rations générales aux bénéficiaires pour qui l'aide du PAM constitue souvent la seule source de nourriture. La supplémentation alimentaire pour les populations les plus vulnérables servira dans les situations d'urgence et dans le cadre des activités VCT et d'autres interventions alimentaires.
49. Les éléments suivants jouent un rôle critique pour faire face aux situations d'urgence:
- les évaluations des besoins d'urgence, qui analysent la nature et l'ampleur d'une catastrophe ainsi que ses effets sur les populations pour préparer une réaction appropriée;

⁹ Il convient de préciser que la plupart des activités du PAM au titre de l'Objectif stratégique 5 sont financées par les gouvernements hôtes, et elles entrent donc dans la catégorie bilatérale, en vertu du cadre de la politique financière actuellement en vigueur. Les besoins des opérations bilatérales ne sont pas pris en compte dans la présente mise à jour.

- les moyens destinés à la logistique d'urgence, aux opérations spéciales et aux technologies de l'information et des communications (TIC), qui sont essentiels à la capacité du PAM de livrer les produits alimentaires et autres formes d'assistance après le déclenchement d'une catastrophe;
- une action groupée des Nations Unies en matière de logistique et de TIC d'urgence. En sa qualité d'institution du module de la logistique et co-responsable des modules des communications d'urgence, le PAM coordonne ce type de services entre les différents partenaires et en est le fournisseur en dernier recours pour le milieu humanitaire.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2: PREVENIR LA FAIM AIGUË ET INVESTIR DANS LA PREPARATION AUX CATASTROPHES ET L'ATTENUATION DE LEURS EFFETS

50. Le tableau 8 présente les activités prévues au titre de l'Objectif stratégique 2.



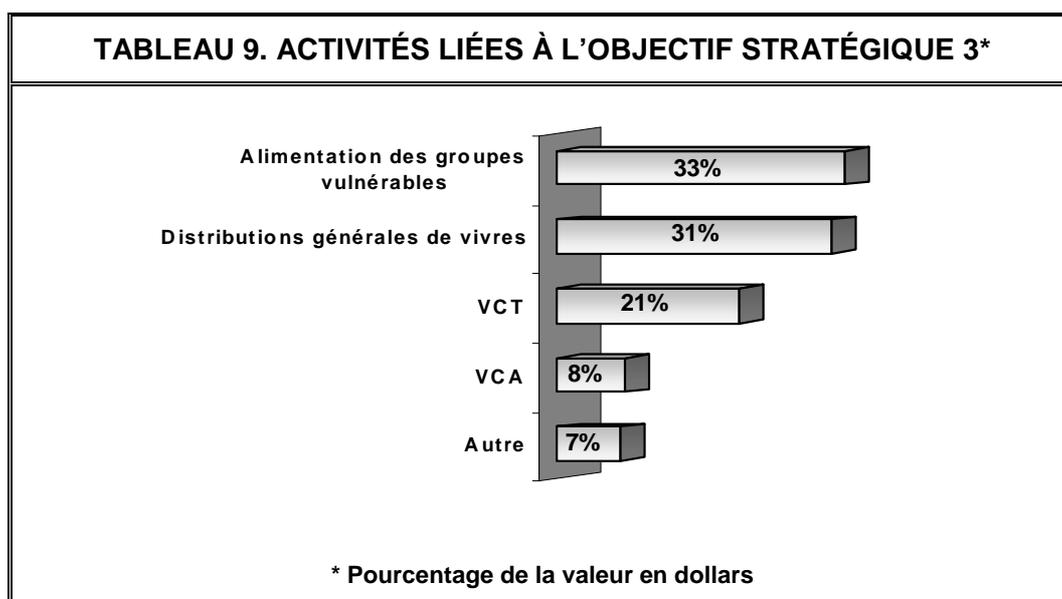
51. Investir dans la préparation aux situations d'urgence et aider les communautés à mieux faire face aux chocs peut réduire les pertes de vie et de moyens de subsistance en cas de catastrophe. La prévention des catastrophes, les activités Vivres pour la création d'actifs (VCA) et les activités VCT représentent les deux tiers des activités prévues au titre de l'Objectif stratégique 2. La gamme d'instruments employés comprend les bons d'alimentation, les transferts monétaires et les programmes de protection sociale basés sur l'aide alimentaire qui aident les communautés à mettre en place des ressources et des infrastructures pour faire face aux chocs. L'alimentation des groupes vulnérables est utilisée en Haïti, au Kenya et au Mozambique pour aider les ménages les plus vulnérables touchés par le VIH ou s'occupant d'orphelins.

52. Les outils ci-après sont essentiels pour que le PAM soit en mesure d'aider les pays à atténuer l'impact des chocs:

- analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV), qui permet de recenser les pauvres qui souffrent de la faim, de les localiser et de cerner la nature et les causes de leur vulnérabilité afin d'élaborer des interventions adaptées;
- les systèmes d'alerte précoce, qui permettent au PAM d'aider les communautés à anticiper les chocs; et
- les programmes de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets, qui sensibilisent aux risques et permettent de prendre des mesures préventives.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3: REMETTRE SUR PIED LES COMMUNAUTES ET RECONSTITUER LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE APRES UN CONFLIT OU UNE CATASTROPHE OU DANS LES PERIODES DE TRANSITION

53. Le tableau 9 présente les activités prévues au titre de l'Objectif stratégique 3.



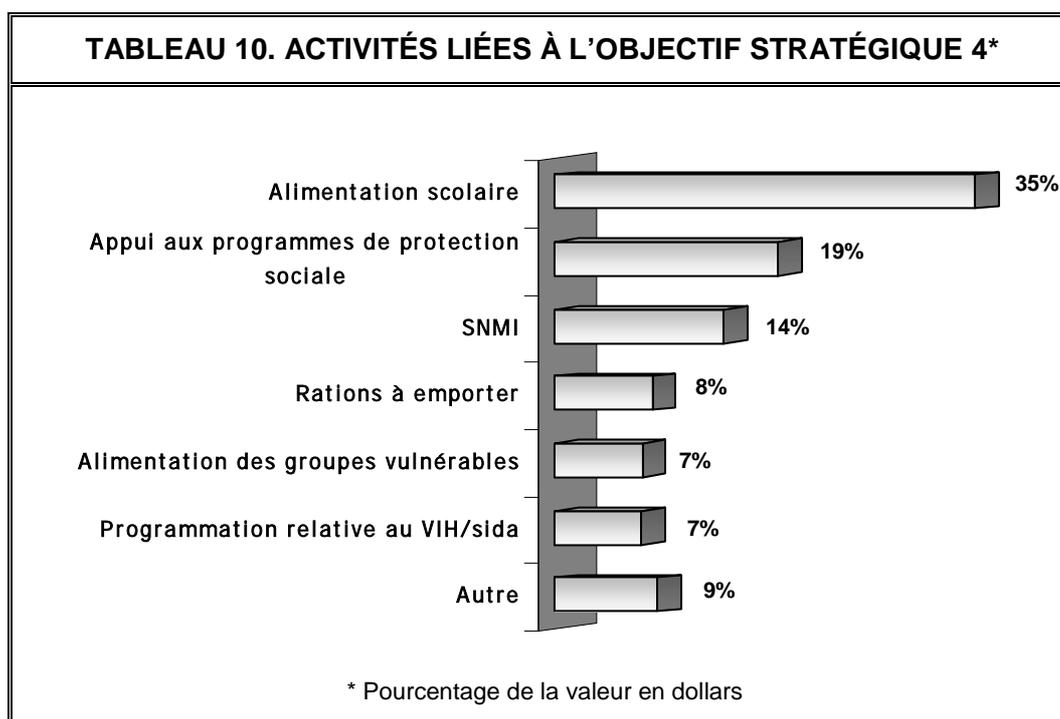
54. Les vastes opérations de redressement lancées par le PAM au titre de l'Objectif stratégique 3 favorisent le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les aident à reconstituer leurs moyens de subsistance après une situation d'urgence. Les activités relevant de cet objectif stratégique impliquent une planification détaillée et font intervenir de nombreux partenaires; elles requièrent aussi toute une panoplie d'outils servant à améliorer la disponibilité des produits alimentaires et l'accès à la nourriture. Les activités d'alimentation des groupes vulnérables aident les ménages et les bénéficiaires incapables de reprendre le dessus après un choc, et représentent 33 pour cent du budget prévu. Les activités VCT et VCA représentent 29 pour cent des dépenses budgétisées pour aider les populations à reconstituer leurs moyens de subsistance après un choc.

55. Après un choc, les programmes de distribution alimentaire et les opérations spéciales visant à reconstruire les infrastructures ont un caractère prioritaire. Au fur et à mesure que les marchés et les infrastructures sont rétablis, les programmes de bons d'alimentation et de

transferts monétaires facilitent l'accès à la nourriture des populations susceptibles de ne plus avoir les moyens d'acheter ou de produire. En collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires, le PAM fournit une aide alimentaire intégrée aux programmes nationaux de protection sociale aux fins de favoriser la remise en état des moyens de subsistance.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4: REDUIRE LA FAIM CHRONIQUE ET LA DENUTRITION

56. Le tableau 10 présente les activités prévues au titre de l'Objectif stratégique 4.



57. La faim chronique et la dénutrition continuent d'entraver le développement. Pour briser le cycle générationnel de la faim chronique, l'Objectif stratégique 4 appuie les programmes d'alimentation scolaire et les programmes de santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI), qui représentent, respectivement, 35 pour cent et 14 pour cent des dépenses prévues. Le PAM appuiera également des programmes de protection sociale en fournissant 380 000 tonnes de produits alimentaires et des conseils aux gouvernements en matière de politiques et de programmes. Au titre de l'Objectif stratégique 4, l'un des principaux buts est d'aider les personnes touchées par le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies à couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels, ces activités représentant 7 pour cent des ressources prévues pour la programmation concernant le VIH/sida.

OBJECTIF STRATEGIQUE 5: RENFORCER LA CAPACITE DES PAYS DE LUTTER CONTRE LA FAIM, NOTAMMENT GRACE A UNE STRATEGIE DE TRANSFERT DES RESPONSABILITES ET AUX ACHATS LOCAUX

58. L'Objectif stratégique 5 correspond au travail du PAM dans le domaine du renforcement des capacités, pour aider les pays à prendre en charge les activités de lutte contre la faim avec leurs propres ressources et leurs propres compétences. La plupart de ces activités sont financées par le biais de fonds spéciaux et de dons bilatéraux, et ne sont donc pas incluses dans le programme de travail ordinaire¹⁰.

Niveaux de ressources projetés

59. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 reposait sur une prévision de recettes totales de 5,2 milliards de dollars générant entre 311 et 340 millions de dollars au titre des CAI. Ce montant correspondait à un financement à hauteur de 90 pour cent des besoins totaux initialement prévus, soit 5,8 milliards de dollars.

60. Le Secrétariat a revu ses prévisions de recettes pour l'exercice biennal à la lumière du fort accroissement du programme de travail. La prévision actuelle du montant global des recettes provenant des contributions est de 8,0 milliards de dollars pour l'exercice biennal, ce qui correspond à un financement du montant total prévu du programme de travail à hauteur de 70 pour cent. Le produit du recouvrement des CAI provenant des contributions se chiffrerait dans une fourchette de 480 millions à 520 millions de dollars.

¹⁰ Le PAM examine actuellement son cadre de politique financière et se penchera sur cette question.



Partie II: Budget AAP supplémentaire pour l'exercice biennal 2008–2009

INTRODUCTION

61. Cette partie décrit le budget AAP supplémentaire demandé par le Secrétariat pour l'exercice biennal 2008–2009. Le budget AAP finance les dépenses de gestion, d'administration et d'appui aux programmes du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays en couvrant les coûts d'appui indirects qui ne sont liés à aucune opération particulière.
62. Il précise en outre les besoins d'amélioration de la sécurité, principalement dans les bureaux de pays du PAM, et les besoins de crédits ponctuels pour assurer la mise en œuvre du Plan stratégique, le bon fonctionnement du système d'action groupée et la mise au point de nouveaux systèmes.

METHODOLOGIE

63. À la suite de l'approbation du Plan stratégique du PAM (2008–2011) et de l'augmentation des besoins opérationnels entraînant une hausse des dépenses prévisionnelles, un examen du budget AAP a été lancé en juin 2008.
64. Tous les bureaux ont présenté leurs prévisions de dépenses supplémentaires pour 2009. Les demandes ont ensuite été examinées et classées par ordre de priorité par un comité directeur.
65. Lorsqu'il a examiné les demandes de financement au titre du budget AAP, le comité directeur s'est focalisé sur les priorités suivantes:
 - mise en œuvre du Plan stratégique;
 - riposte à la flambée des prix des produits alimentaires;
 - intégration de la riposte à la hausse des prix des produits alimentaires et de la mise en œuvre le Plan stratégique dans le cadre d'action des organisations des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods;
 - réflexion sur les conséquences du report de la délocalisation à l'horizon 2010–2011; et
 - renforcement de la supervision et de l'obligation redditionnelle.
66. Ont également été prises en compte les prévisions relatives au solde du Compte de péréquation des dépenses AAP et les indications fournies lors de la réunion informelle d'information qui a réuni les membres du Conseil le 11 juillet 2008.
67. Le comité directeur a formulé une recommandation, qui a été approuvée par la Directrice exécutive.



68. Cette recommandation concerne une augmentation du budget AAP de 66,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 2008–2009.
69. Étant donné que le montant approuvé pour le budget AAP est actuellement de 345 millions de dollars et qu'une provision de 15 millions de dollars a été prévue pour un déficit attendu au titre des coûts standard de personnel en 2008¹¹, cette recommandation porterait le montant total des dépenses AAP à 426,1 millions de dollars. Ce montant s'élevait à 425,5 millions de dollars pour l'exercice biennal 2006–2007¹².
70. Afin de réduire le risque de change et de lever certaines incertitudes liées à la planification budgétaire, le Conseil a approuvé l'adoption d'une politique de couverture du risque de change dans la dernière mise à jour du Plan de gestion¹³. Le Secrétariat a donc acheté, par versements échelonnés sur 12 mois, l'équivalent en euros de 77,5 millions de dollars afin de couvrir les dépenses de personnel libellées en euros dans le budget AAP pour 2009. Les contrats d'opérations à terme ont été conclus le 1^{er} septembre 2008 à un taux de 1,4413 dollar pour 1 euro.

PROPOSITION DE BUDGET AAP REVISE POUR 2008–2009

71. Le montant total du budget AAP approuvé pour l'exercice 2008–2009 se chiffrait à 345 millions de dollars. Le tableau 11 compare le budget AAP initial avec la proposition globale de budget révisé, par rubrique budgétaire, y compris les postes (cadre organique et total) et les coûts.

TABLEAU 11: BUDGET AAP, PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE						
	Budget AAP 2008–2009 initial			Budget AAP 2008–2009 révisé		
	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)
	Cadre organique	Total		Cadre organique	Total	
Appui aux programmes — bureaux régionaux et bureaux de pays	165	638	103 756	167	646	118 820
Appui aux programmes — Siège	77	134	42 692	105	171	52 409
Gestion et administration	263	545	198 552	316	613	239 861
Total	505	1 317	345 000	588	1 430	411 090

72. Les paragraphes ci-après actualisent les chiffres et donnent des renseignements sur les changements apportés à chaque rubrique budgétaire.

¹¹ Selon les estimations, le déficit au titre des coûts standard de personnel n'excédera pas 15 millions de dollars en 2008; le montant définitif dépendra des fluctuations des taux de change d'ici à la fin de l'année et d'autres facteurs afférents aux coûts de personnel. Le Conseil a formellement approuvé ce montant dans sa décision 2007/EB.1/5, alinéa i). Ce chiffre est indiqué ici par souci d'exhaustivité.

¹² Comptes vérifiés de l'exercice biennal 2006–2007 (WFP/EB.A/2008/6-A/1/2).

¹³ Décision 2008/EB.A/7, alinéa i).



Appui aux programmes –Bureaux régionaux et bureaux de pays

73. Le tableau 12 illustre la répartition des effectifs et des coûts par région, par rapport à celle du Plan de gestion d'origine.

	Budget AAP 2008–2009 initial		Budget AAP 2008–2009 révisé			
	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)
	Cadre organique	Total		Cadre organique	Total	
Bureau régional de Bangkok (Asie)	31	108	18 398	31	109	19 382
Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)	25	112	16 177	25	113	16 732
Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)	24	113	14 372	24	114	15 983
Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)	43	157	24 837	45	158	26 240
Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)	41	147	25 466	40	152	29 617
Bureau régional pour le Soudan	1	1	506	1	1	506
Fonds pour la sécurité sur le terrain			2 000			2 000
Fonds pour imprévus sur le terrain			2 000			3 000
Appui à la communication V-SAT						5 360
Total	165	638	103 756	167	646	118 820

74. L'augmentation proposée pour les bureaux de pays et les bureaux régionaux s'élève au total à 15 millions de dollars.

75. Un montant de 5,4 millions de dollars sera ajouté au budget des bureaux de pays pour financer les coûts de la connectivité de base au moyen du système interne de communication par satellite (Foodsat) et les licences de logiciels, dépenses qui auraient autrement été financées au titre des CAD.

76. Un montant additionnel de 2 millions de dollars sera alloué au Bureau régional pour l'Afrique australe, orientale et centrale de manière à achever la fusion des deux anciens bureaux de cette région.

77. Il est en outre proposé d'ajouter 1 million de dollars au Fonds pour imprévus sur le terrain, créé pour faire face aux besoins pouvant surgir inopinément sur le terrain.

78. Un montant supplémentaire de 1,6 million de dollars sera affecté au financement de trois postes internationaux de Chargés des achats et de trois postes nationaux de Chargés des achats et au rétablissement de trois postes de directeur de pays (Géorgie, Lesotho et Swaziland). Il avait été prévu que ces trois pays seraient chapeautés de l'extérieur mais les



circonstances opérationnelles ont changé et requièrent une direction spécifique dans le pays. Quatre autres postes initialement prévus pour 2008 uniquement ont été prolongés jusqu'en 2009 dans des bureaux de pays.

Appui aux programmes — Siège

79. Le tableau 13 illustre la proposition de révision du budget des services d'appui aux programmes du Siège, dépenses de personnel et autres dépenses confondues, par rapport au Plan de gestion d'origine.

TABLEAU 13: APPUI AUX PROGRAMMES — SIÈGE						
	Budget AAP 2008–2009 initial			Budget AAP 2008–2009 révisé		
	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)
	Cadre organique	Total		Cadre organique	Total	
Bureau du SSG chargé des opérations et de la gestion	5	8	3 356	6	10	3 970
Division de la conception et de l'appui aux programmes	37	57	19 282	49	74	24 835
Division de la logistique (logistique, transport et achats)	35	69	20 054	50	87	23 603
Total	77	134	42 692	105	171	52 409

80. Le budget révisé proposé pour l'appui aux programmes s'élève à 52,4 millions de dollars, soit une augmentation de 9,7 millions de dollars. Les fonctions centrales d'appui ayant un rôle essentiel à jouer face aux nouveaux défis de programmation énoncés dans le Plan stratégique et à la crise alimentaire mondiale, il est proposé de renforcer considérablement leur rôle au niveau du Siège.
81. Le Bureau du Directeur exécutif adjoint chargé des opérations et de la gestion sera principalement renforcé dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence. Deux postes supplémentaires ont été ajoutés dans ce bureau.
82. La Division de la conception et de l'appui aux programmes, qui est la fonction principale d'appui aux programmes du PAM, sera également renforcée. Pour appuyer la mise en oeuvre du Plan stratégique, des moyens supplémentaires sont nécessaires dans les domaines de la nutrition, de l'alimentation scolaire, de la prévention et du redressement ainsi que des études de marché. De plus, la capacité de programmation n'a pas été suffisante en raison des coupes claires faites dans le Plan de gestion d'origine. Au total, 17 nouveaux postes seront ajoutés à cette division.
83. La Division de la logistique appuie les opérations en assurant la logistique, le transport et les achats. La charge de travail de cette division s'est accrue en raison de l'augmentation considérable du programme de travail et de l'accent plus important mis sur l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement. Pour réduire les délais de livraison, des quantités moins importantes de produits sont achetées et expédiées plus souvent, ce qui multiplie le nombre de transactions et demande des moyens de gestion et de supervision plus importants. L'application des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) nécessite également des ressources supplémentaires pour assurer une gestion plus précise

des stocks. Au total, il est proposé de créer 18 nouveaux postes pour que la Division de la logistique soit à même de fournir un appui adéquat aux opérations.

GESTION ET ADMINISTRATION

84. Le tableau 14 ci-dessous présente la ventilation des dépenses de personnel et autres dépenses dans le domaine de la gestion et de l'administration.

TABLEAU 14: GESTION ET ADMINISTRATION						
	Budget AAP 2008–2009 initial			Budget AAP 2008–2009 révisé		
	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)	Nombre de postes		Coût total (en milliers de dollars)
	Cadre organique	Total		Cadre organique	Total	
Bureau du Directeur exécutif*	15	28	11 882	19	34	14 337
Bureau du Médiateur	1	2	875	1	2	933
Division des politiques, de la planification et des stratégies	11	13	5 940	20	25	9 444
Division de la communication et de la stratégie en matière de politiques publiques	19	30	11 563	29	43	17 652
Bureau de l'Inspecteur général et Division des services de contrôle	20	28	10 641	23	31	11 652
Bureau de l'évaluation	7	10	5 401	8	11	5 700
Bureau du SSG chargé des affaires extérieures et de la mobilisation des ressources	3	6	2 042	2	4	1 647
Secrétariat du Conseil d'administration	8	22	6 800	8	22	8 399
Division des relations extérieures	12	21	7 704	17	26	10 018
Division des relations avec les gouvernements donateurs	31	57	18 896	35	67	21 347
Division des relations avec les donateurs du secteur privé	1	2	1 472	1	2	2 167
Total partiel, Gestion	128	219	83 216	163	267	103 295
Division des ressources humaines	38	89	20 307	41	93	27 679
Division des technologies de l'information et des communications	44	77	30 586	47	76	33 832
Division des services de sécurité et de gestion	12	65	21 745	14	69	28 080
Division des services financiers et juridiques	41	95	23 904	51	109	28 036
Total partiel, Administration	135	326	96 542	153	347	117 626
Crédits sous gestion centrale/coûts des réaffectations			18 795			18 940
Total	263	545	198 553	316	613	239 861

* Le Bureau du Directeur exécutif comprend la gestion axée sur les résultats, le Bureau de la déontologie et le Bureau pour les solutions au problème de la faim



Gestion

85. Il est prévu d'ajouter six postes supplémentaires au Bureau du Directeur exécutif, ce qui permettra de recréer une unité spécialisée chargée de la coordination et du renforcement de la gestion des risques et de la gestion axée sur les résultats.
86. Dans la Division des politiques, de la planification et des stratégies, qui appuie la mise en oeuvre du Plan stratégique, 12 postes supplémentaires sont proposés pour développer de nouvelles approches et de nouveaux outils et modes d'intervention. Ces postes appuieront la mise en place et la mise à l'échelle de programmes de transferts monétaires et de bons d'alimentation, l'approfondissement des analyses économiques et des études de marché, et le développement de nouveaux produits et de nouvelles approches dans le domaine de la nutrition. Il est également prévu de doter le PAM de davantage de moyens afin qu'il puisse élaborer des stratégies de transfert des responsabilités et permettre ainsi aux pays d'avoir la maîtrise des programmes et de développer leur capacité à long terme de prévoir et de réduire la faim.
87. Avec l'envolée des prix alimentaires et le regain d'intérêt que suscite le problème de la faim, les services de communication du PAM ont été assaillis de demande d'informations de la part des médias et autres, une situation qu'ils n'étaient pas équipés pour affronter efficacement. Le Programme doit donc développer ses activités de communication et accroître ses effectifs pour gérer et tirer parti des possibilités qui s'offrent à lui de sensibiliser l'opinion publique et d'obtenir des ressources supplémentaires pour lutter contre la faim dans le monde.
88. Dans la Division des services de contrôle, il est proposé d'ajouter trois postes au service d'audit pour améliorer les contrôles et rétablir les services de conseil que le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 initial avait annulés.
89. Il est proposé d'ajouter un poste au Bureau de l'évaluation spécifiquement axé sur les évaluations à l'échelle des pays. En outre, des financements au titre des CAD seront mis à disposition pour effectuer des évaluations de certains projets.
90. Les crédits alloués au Secrétariat du Conseil d'administration dans le Plan de gestion original pour les dépenses autres que le personnel ne sont pas suffisants pour couvrir le niveau prévu d'activités du Conseil en 2009. Un montant supplémentaire a été dégagé pour garantir le bon déroulement des activités pendant le reste de l'exercice, en tenant compte notamment de l'augmentation du nombre de consultations informelles et d'autres réunions intéressant les travaux du Conseil, ainsi que des visites sur le terrain.
91. Les moyens de la Division des relations extérieures seront renforcés pour faire face à la crise mondiale due à la flambée des prix des produits alimentaires et mettre en oeuvre le nouveau Plan stratégique, en collaboration étroite avec les partenaires du PAM. Il est proposé que les postes de directeur des bureaux de liaison de New York et de Genève passent au grade D2 pour que le PAM bénéficie de moyens renforcés pour mettre en oeuvre la réforme des Nations Unies. Au total, cinq nouveaux postes seront ajoutés à cette division.
92. Dix postes supplémentaires viendront renforcer la Division des relations avec les gouvernements donateurs afin de mobiliser des fonds pour exécuter le programme de travail du PAM, dont le volume a doublé. Ces postes serviront en priorité à renforcer les partenariats stratégiques pour faire face à la crise alimentaire, développer de nouveaux modes de financement, et appuyer la décentralisation de la collecte de fonds en fournissant aux équipes de pays un cadre normatif et des conseils.

Administration

93. La Division des ressources humaines a souffert du report de la délocalisation. Quatre postes de plus sont proposés dans cette division pour réintégrer à Rome des postes qui étaient censés être délocalisés en 2009. En outre, des ressources supplémentaires seront allouées au renforcement du processus de réaffectation, au développement de la capacité managériale et à la promotion du bien-être du personnel.
94. Un montant supplémentaire de 3,2 millions de dollars au titre des dépenses autres que de personnel sera accordé à la Division des technologies de l'information et des communications pour financer l'incidence du taux de change négatif sur les licences de logiciels et pour développer l'aide en ligne et la capacité du matériel informatique requise du fait du renforcement des capacités dans d'autres domaines d'activité.
95. La Division des services de sécurité et de gestion sera renforcée par quatre postes supplémentaires et des crédits autres que de personnel pour financer l'incidence du taux de change sur les dépenses de sécurité et d'administration à Rome et l'impact considérable sur les coûts administratifs du report de la délocalisation, y compris la nécessité de garder le bâtiment de St Martin tout au long de l'année 2009.
96. Un montant supplémentaire de 4,1 millions de dollars sera alloué à la Division des services financiers et juridiques pour: i) renforcer le contrôle des ressources extrabudgétaires; ii) développer des mécanismes d'achat anticipé; iii) augmenter la capacité de mise en œuvre de politiques et de procédures à l'appui des normes IPSAS et d'autres exigences opérationnelles; iv) appuyer le contrôle de l'accès au système financier; et v) créer de nouveaux moyens juridiques. Au total, 14 nouveaux postes seront ajoutés à cette division.
97. Pour accroître la souplesse d'action de la Directrice exécutive face à un accroissement global de ses responsabilités et du volume de ses activités, un quatrième poste de niveau SSG, dont la création n'était prévue qu'au dernier trimestre de 2009 dans le Plan de gestion initial, est maintenant prévu pour toute l'année 2009.

BUDGETS ANNUELS 2008–2009

98. Comme indiqué dans le Plan de gestion initial, l'adoption des normes IPSAS nécessiterait la publication du budget 2008–2009 ventilé par année. Le tableau 15 ci-dessous présente la proposition de budget AAP par année et par rubrique budgétaire.

TABLEAU 15: BUDGET AAP ANNUEL, PAR RUBRIQUE BUDGÉTAIRE <i>(en milliers de dollars)</i>			
	2008 Coût total	2009 Coût total	2008–2009 Coût total
Appui aux programmes — bureaux régionaux et bureaux de pays	53 919	64 901	118 820
Appui aux programmes — Siège	23 755	28 654	52 409
Gestion et administration	111 055	128 806	239 861
Total	188 729	222 361	411 090



ALLOCATIONS PONCTUELLES

99. Il est recommandé d'allouer 40,8 millions de dollars, à titre exceptionnel, aux investissements dans les capacités décrits dans les paragraphes suivants, au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP.

Fonds pour la sécurité

100. Après examen du "Point sur la mise en oeuvre du plan de gestion du PAM pour l'exercice 2008–2009" (WFP/EB.A/2008/6-C/1) et de la "Note d'information sur la mise en oeuvre du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2008/13-D), le Conseil a approuvé à sa session annuelle de 2008 l'utilisation d'un montant de 5 millions de dollars du Fonds général pour créer un Fonds d'urgence pour la sécurité. Le Conseil a été informé que, d'après les estimations alors disponibles, le coût total de cette initiative était estimé à 40 millions de dollars.
101. À la suite de l'attaque contre les bureaux des Nations Unies à Alger, le 11 décembre 2007, la Directrice exécutive a demandé un examen global de la sécurité de tous les bureaux du PAM, afin de répondre aux besoins sécuritaires les plus pressants, de se protéger contre les menaces qui pèsent sur la planète et de permettre aux agents du PAM de continuer à distribuer une aide alimentaire aux victimes de la faim et de la pauvreté dans des zones devenues moins sûres, sans pour autant devenir à leur tour des victimes.
102. Les efforts ont immédiatement porté sur un certain nombre de bureaux de pays particulièrement exposés d'après les évaluations des risques sécuritaires réalisées par le Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies. L'objectif principal est de recenser les domaines dans lesquels il faut devenir plus réactif pour faire face aux périls et risques nouveaux, trouver des moyens de les réduire et évaluer le niveau des améliorations requises par rapport à leur coût, leurs avantages et leur viabilité.
103. Le Comité chargé de la sécurité des locaux du PAM, composé de hauts fonctionnaires du Programme, participe à l'élaboration de critères spécifiques au PAM pour guider le processus de prise des décisions, conformément aux critères du Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies et du Groupe de travail des Nations Unies chargé de l'enquête à la suite des explosions. Ce comité approuve les projets destinés à atténuer les risques, les déplacements des bureaux et l'utilisation des locaux communs des Nations Unies de préférence à des complexes regroupant plusieurs institutions ou à des bureaux par institution.
104. À titre de première mesure, le périmètre de sécurité autour des bureaux du PAM a été examiné en 2008. Dans les cas où le PAM ne peut assurer convenablement le périmètre de sécurité autour de ses bureaux, le déménagement vers des locaux plus sûrs est prioritaire. Là où le déménagement n'est pas possible, d'autres mesures sont discutées avec les gouvernements hôtes, y compris l'interdiction de la circulation autour des locaux abritant les bureaux, le contrôle des parkings et le renforcement des structures des bâtiments. Ces mesures devraient nécessiter des investissements initiaux importants pour assurer le respect des nouvelles normes de sécurité.
105. Le Conseil sera informé à chaque session de l'état d'avancement des travaux proposés pour chaque phase.

106. Compte tenu de ce qui précède, un montant total estimé à 35 millions de dollar sera requis pour l'appui sur site, les mesures visant à assurer l'application des normes, le déménagement des bureaux (s'il y a lieu) et le matériel pour la sécurité. Sur ce total, un montant de 22,5 millions de dollars est inscrit au budget de 2009 comme le montre le tableau 16 ci-après. Le montant pour 2010 est indiqué à titre d'information. Une proposition formelle pour cet élément du budget figurera dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010–2011.

TABLEAU 16: FONDS POUR LA SÉCURITÉ (en dollars)		
	2009	2010
Missions d'étude à la suite des explosions, y compris le suivi	500 000	500 000
Équipements de sécurité autres que ceux requis par les normes MOSS*	6 000 000	2 000 000
Mesures de protection des installations	9 000 000	5 000 000
Déménagement des bureaux	7 000 000	5 000 000
Total	22 500 000	12 500 000

* Normes minimales de sécurité opérationnelle

107. Il est recommandé d'affecter un crédit de 22,5 millions de dollars à cette fin, au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP pour 2009.

Mise au point et mises à niveau des systèmes

108. Étant donné que le PAM accroît ses capacités pour être à même de mener à bien un programme de travail plus conséquent et que l'application du système WINGS II sera lancée en 2009, les logiciels et le matériel des technologies de l'information doivent également être mis à niveau pour suivre le rythme de cette évolution. Les domaines des TIC nécessitant des investissements en capital sont les suivants:

TABLEAU 17: MISE A NIVEAU DES TIC ET COÛTS (en dollars)	
Honoraires ponctuels pour élargir la largeur de bande de Foodsat	507 000
Mise à niveau du matériel informatique pour la technologie WINGS II	1 600 000
Coûts d'appui WINGS II — mise au point de la version 2010	3 164 499
Mise à niveau des systèmes TIC	2 000 000
Autres	808 000
Total	8 079 499

109. Il est recommandé d'allouer au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP un montant de 8,1 millions de dollars pour 2009 à cette fin.



Programme d'apprentissage et de perfectionnement

110. Un programme d'apprentissage et de perfectionnement a été lancé pour renforcer les compétences requises par l'exécution du Plan stratégique 2008–2011. Le programme démarrera en 2009. Ce programme aura des conséquences non négligeables pour tous les directeurs de pays et permettra de repérer et de renforcer les compétences d'une nouvelle génération de dirigeants, un aspect important de la planification de la succession du personnel au PAM.
111. Le projet s'articule autour de quatre initiatives principales:
- i) le programme des futurs dirigeants pour développer les talents les plus prometteurs au sein du PAM;
 - ii) une passation de pouvoirs structurée entre directeurs de pays pour assurer la continuité des programmes et préserver les savoirs institutionnels et les compétences essentielles;
 - iii) des modules de formation en face à face pour développer de nouvelles aptitudes en rapport avec le Plan stratégique chez tous les directeurs de pays et autres responsables en poste; et
 - iv) l'initiative relative aux politiques sociales, par le biais d'un partenariat avec une institution extérieure pour acquérir une compréhension plus large des principales questions de politique sociale liées aux interventions du PAM.
112. Il est recommandé d'allouer au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP un montant de 5,4 millions de dollars pour 2009 à cette fin.

Stabilisation du projet IPSAS

113. Lors du lancement du projet IPSAS¹⁴, il avait été prévu que le système WINGS II serait mis en route en janvier 2008, en parallèle à l'application des normes IPSAS. Comme cela a déjà été signalé au Conseil, la mise en service de WINGS II a été reportée à janvier 2009 et les premiers états financiers conformes aux normes IPSAS (pour l'année 2008) seront préparés avec la version actuelle de WINGS. Il est donc jugé prudent de prolonger la durée du projet IPSAS pour s'assurer que le nouveau système répond aux normes IPSAS, en particulier pour ce qui est des stocks et des immobilisations, et que les états financiers peuvent être produits par le nouveau logiciel.
114. Il est recommandé d'allouer au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP un montant de 0,7 million de dollars pour 2009 à cette fin.

Mise en oeuvre du Plan stratégique 2008–2011

115. Un petit investissement ponctuel est nécessaire pour refléter la vision du nouveau Plan stratégique dans des approches et directives concrètes. Il faudra: i) produire des matériels d'information et de communication sur les aspects innovants de la stratégie ainsi que les outils correspondants; et ii) développer des capacités d'évaluation décentralisées sous la direction du Bureau de l'évaluation (OEDE).
116. Il est recommandé d'allouer au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP un montant de 1,2 million de dollars pour 2009 à cette fin.

¹⁴ WFP/EB.2/2005/5-C/1.



Direction des modules des TIC et de la logistique

117. Le PAM a été choisi comme chef de file des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence dans le cadre du système d'action groupée des Nations Unies.
118. Les activités de ces modules pour 2008–2009 sont financées à la fois par des appels de fonds spécifiques et par des fonds privés, comptabilisés sous forme de fonds d'affectation spéciale. Ces deux sources de financement seront épuisées à la fin de 2008.
119. Dans la mesure où les activités des modules sont à l'échelle de tout le système des Nations Unies, de nouvelles modalités de financement et une modification correspondante des politiques financières devront être étudiées dans le cadre de l'examen du cadre des politiques financières en 2009.
120. Il est recommandé d'allouer au titre du Compte de péréquation des dépenses AAP, sous réserve que ces modifications aient été apportées, un montant de 3,0 millions de dollars pour 2009 à cette fin.

Situation du Compte de péréquation des dépenses AAP

121. Comme l'indiquaient les états financiers de l'exercice 2006–2007, le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP au 31 décembre 2007 était de 8,6 millions de dollars. Comme indiqué plus haut, la prévision des recettes au titre des CAI pour 2008–2009 a été révisée à la hausse pour tenir compte de l'augmentation des contributions prévues. La prévision la plus récente concernant le Compte de péréquation des dépenses AAP, sous réserve que les recommandations ci-dessus soient approuvées, est présentée au tableau 18.

TABLEAU 18: COMPTE DE PÉRÉQUATION DES DÉPENSES AAP <i>(en millions de dollars)</i>		
		Prévision du Compte de péréquation des dépenses AAP pour 2008–2009
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2008		8,6
Transfert du Mécanisme d'avances au titre des CAI, approuvé dans le Plan de gestion initial		24,1
Produit du recouvrement des CAI 2008–2009		480,0
Dépenses AAP 2008–2009		
Montant initialement approuvé	(345,0)	
Impact prévu des fluctuations de change 2008	(15,0)	
Supplément proposé 2008	(10,4)	
Supplément proposé 2009	(56,1)	
Budget AAP révisé 2008–2009		(426,5)
Allocations ponctuelles		(40,8)
Prévision au 31 décembre 2009		45,4

122. Le Secrétariat sait combien il importe de suivre de près le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP et continuera de surveiller les recettes au titre des CAI et les dépenses AAP. Le Conseil sera tenu au courant de la situation de ce compte tout au long de l'exercice biennal.

Situation du Fonds général

123. Le Fonds général a été établi pour comptabiliser les montants recouverts au titre des CAI dans le cadre des projets et les recettes accessoires qui ne sont affectées à aucune catégorie d'activités particulière. Les recettes provenant du recouvrement des CAI sont comptabilisées dans le Compte de péréquation des dépenses AAP, qui est une sous-catégorie du Fonds général. La source principale de la portion non affectée du Fonds général est le produit des intérêts; de ce fait, les conditions du marché et les taux d'intérêt ont de fortes répercussions sur le Fonds général. La prévision la plus récente concernant la portion non affectée du Fonds général, inchangée par rapport à celle présentée dans le dernier Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009, est indiquée au tableau 19.

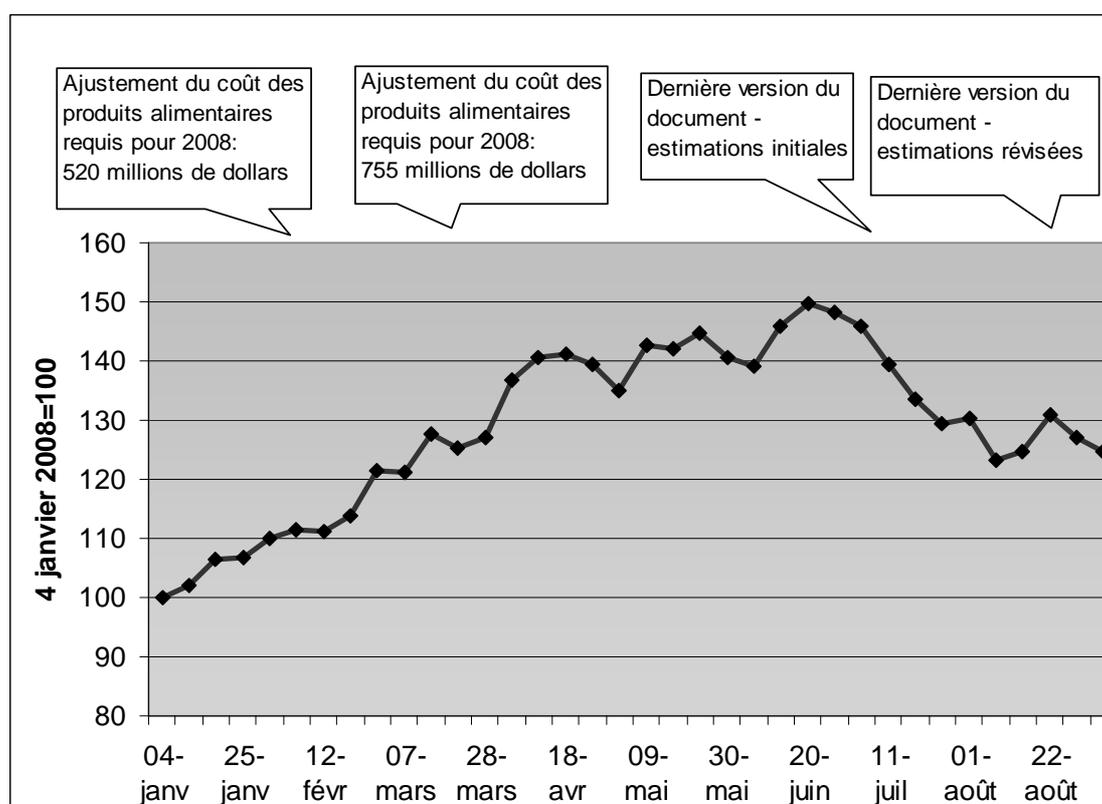
TABLEAU 19: PORTION NON AFFECTÉE DU FONDS GÉNÉRAL <i>(en millions de dollars)</i>	
	Prévision
Solde au 31 décembre 2007	52,8
Produit des intérêts 2008–2009	30,4
Dépenses du Fonds général 2008–2009	
Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies [Décision du Conseil 2007/EB.2/4, alinéa vii]	(26,6)
Prêt pour la mobilisation de fonds auprès du secteur privé [Décision du Conseil 2008/EB.1/4]	(9,0)
Fonds pour la transition [Décision du Conseil 2007/EB.2/4, alinéa vi]	(10,6)
Reconstitution de la réserve opérationnelle [Décision du Conseil 2008/EB.A/4, alinéa ii]	(5,9)
WINGS II [Décision du Conseil 2008/EB.A/6, alinéa iii]	(7,5)
Fonds pour la sécurité [Décision du Conseil 2008/EB.A/6, alinéa ii]	(5,0)
31 décembre 2009	18,6

ANNEXE I

Nouveau calcul du coût des produits alimentaires requis

1. La figure 2 illustre l'évolution de l'indice du coût des céréales du PAM et les résultats du nouveau calcul du coût des produits alimentaires nécessaires pour mener à bien le programme de travail.
 - Mi-février 2008: le coût des produits alimentaires nécessaires pour la réalisation des projets en cours en 2008 est estimé à 520 millions de dollars de plus.
 - Mi-mars 2008: le coût des produits alimentaires requis en 2008 est estimé à 755 millions de dollars de plus.
 - Les besoins indiqués dans le présent document sont de 620 millions de dollars inférieurs au montant initialement requis par les bureaux de pays en juillet 2008.
 - Les chiffres ont été révisés à la baisse pour refléter les prix au 25 août 2008, les conclusions de ce nouveau calcul étant que la réalisation du programme de travail reflété dans la version initiale du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009 comptera environ 755 millions de dollars par an de plus, soit un chiffre très proche de celui de 750 millions de dollars calculé en mars 2008.

FIGURE 2. ÉVOLUTION DE L'INDICE DU COÛT DES CÉRÉALES DU PAM EN 2008



ANNEXE II

Indicateurs

1. La présente annexe contient les indicateurs utilisés pour suivre l'évolution des paramètres financiers du PAM. Le Secrétariat les a suivis régulièrement, mais, comme demandé par le Conseil, il a été établi un système de rapports à ce sujet qui continuera d'être développé à l'avenir.
2. Les indicateurs financiers sont: i) les coûts unitaires pour les projets appuyés par une aide alimentaire; ii) les indices des prix – cours internationaux des céréales et du pétrole brut; iii) recettes provenant du recouvrement des CAI et dépenses AAP.

Coûts unitaires des projets appuyés par une aide alimentaire

3. Conformément à la méthode reflétée dans l'*Analyse des catégories de coûts du PAM*¹⁵ et suivie pour l'établissement des rapports annuels sur les résultats, les coûts unitaires des projets appuyés par une aide alimentaire¹⁶ ont été analysés sur la base du coût par tonne des aliments distribués. Le tableau 20 illustre l'évolution des coûts unitaires pour chaque élément de coût.

TABLEAU 20: ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DES COÛTS DES PROJETS APPUYÉS PAR UNE AIDE ALIMENTAIRE					
	Coûts effectifs			Coûts prévus	
	2004–2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses totales					
Produits alimentaires	2 147.7	943.6	1 173.0	2 732.14	2 950.2
Transport externe	524.5	242.1	218.0	582.90	595.1
TTEM	1 240.2	720.3	600.0	1 078.79	1 078.4
Autres COD	109.1	52.5	59.0	145.25	118.7
CAD	446.8	272.0	265.0	485.48	483.8
Total	4 468.3	2 230.5	2 315.0	5 024.56	5 226.1
Coût par tonne					
Produits alimentaires	269.6	250.0	333.0	463.86	534.46
Transport externe	65.8	59.9	66.1	98.96	107.81
TTEM	155.7	178.3	181.8	183.16	195.36
Autres COD	13.7	13.0	17.9	24.66	21.50
CAD	56.1	67.3	80.3	82.43	87.64
Total	560.9	552.1	701.5	853.07	946.76
Distribution (<i>en millions de tonnes</i>)	7.97	4.04	3.3	5.89	5.52

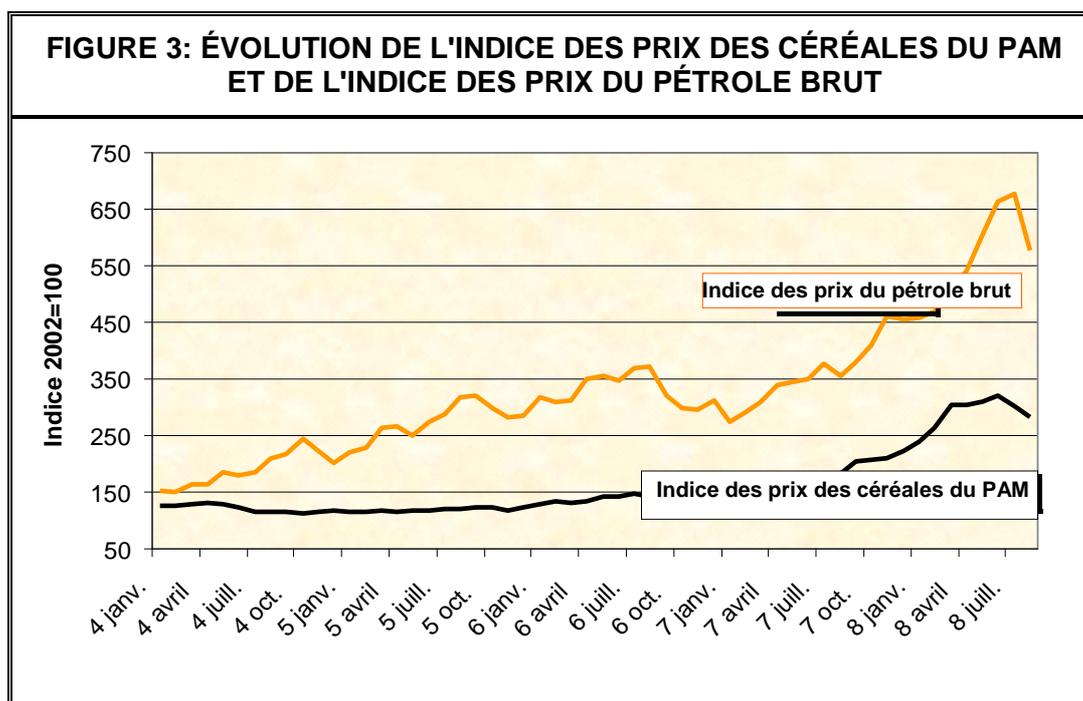
¹⁵ Analyse des catégories de coûts du PAM (WFP/EB.A/2006/6-G/1).

¹⁶ Les dépenses afférentes aux opérations spéciales ne comportant pas de composante alimentaire sont exclues.



Indice des prix

4. L'indice des prix des céréales calculé par le PAM est censé refléter de manière approximative l'impact de l'évolution des prix sur le coût des céréales utilisées par le PAM. Il est composé de quatre produits: blé, maïs, sorgho et riz. Le prix de l'assortiment céréalier du PAM, qui est la moyenne pondérée des prix de ces quatre céréales, est indexé à partir du 1^{er} janvier 2002. La pondération accordée à chaque céréale dans l'indice est fonction de sa valeur dans l'assortiment céréalier du PAM en 2007. Le blé représente 28,2 pour cent de l'indice, le maïs 23,8 pour cent et le sorgho et le riz 24,0 pour cent chacun. Les prix sont tirés de la base de données *International Commodity Prices* de la FAO.
5. L'indice des prix du pétrole brut est indexé depuis janvier 2002. Il est fondé sur les cours à terme du Brent.



Recettes provenant du recouvrement des CAI et dépenses AAP

6. Le Secrétariat suit régulièrement les dépenses AAP et les recettes provenant du recouvrement des CAI pour veiller à ce qu'un financement soit disponible pour couvrir les coûts d'appui.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CAI	144	209	204	162	159	166	252	228
AAP	98	134	173	212	212	214	203	225
Excédent/déficit	46	75	31	-50	-52	-48	49	3

ANNEXE III: TABLEAU GÉNÉRAL DES DIVISIONS

	Budget AAP 2008-2009 initial				Budget AAP 2008-2009 additionnel				Budget AAP 2008-2009 révisé			
	Postes	Dépenses de personnel (en dollars)	Dépenses autres que de personnel (en dollars)	Total (en dollars)	Postes	Dépenses de personnel (en dollars)	Dépenses autres que de personnel (en dollars)	Total (en dollars)	Postes	Dépenses de personnel (en dollars)	Dépenses autres que de personnel (en dollars)	Total (en dollars)
Bureau du Directeur exécutif	28.0	9 240 840	2 641 247	11 882 087	6.0	1 477 500	977 601	2 455 101	34.0	10 718 340	3 618 848	14 337 188
Bureau du Médiateur	2.0	791 760	83 547	875 307	-	23 160	35 001	58 161	2.0	814 920	118 548	933 468
Division de la communication et de la stratégie en matière de politiques publiques	30.0	8 758 200	2 804 991	11 563 191	13.0	3 318 250	2 770 901	6 089 151	43.0	12 076 450	5 575 892	17 652 342
Bureau de l'évaluation	10.0	3 634 285	1 766 285	5 400 570	1.0	84 600	214 595	299 195	11.0	3 718 885	1 980 880	5 699 765
Division des politiques, de la planification et des stratégies	13.0	5 159 640	780 000	5 939 640	12.0	2 349 080	1 155 030	3 504 110	25.0	7 508 720	1 935 030	9 443 750
Bureau de l'inspecteur général et Division des services de contrôle	28.0	8 133 360	2 507 277	10 640 637	3.0	810 180	201 193	1 011 373	31.0	8 943 540	2 708 470	11 652 010
Bureau du SSG chargé des opérations et de la gestion	8.0	3 057 840	298 452	3 356 292	2.0	510 200	103 848	614 048	10.0	3 568 040	402 300	3 970 340
Division des ressources humaines	89.0	17 345 340	2 961 655	20 306 995	3.5	4 004 683	3 366 835	7 371 518	92.5	21 350 023	6 328 490	27 678 513
Division des technologies de l'information et des communications	76.5	17 429 340	13 156 424	30 585 764	(0.2)	912 810	2 333 230	3 246 040	76.3	18 342 150	15 489 654	33 831 804
Division des services de sécurité et de gestion	65.0	10 106 280	11 638 648	21 744 928	4.0	924 720	5 409 862	6 334 582	69.0	11 031 000	17 048 510	28 079 510
Division de la logistique (logistique, transport et achats)	69.0	18 131 400	1 922 362	20 053 762	18.0	3 463 735	85 414	3 549 149	87.0	21 595 135	2 007 776	23 602 911
Division de la conception et de l'appui aux programmes	56.5	16 688 780	2 583 456	19 282 236	17.5	4 529 475	1 023 587	5 553 062	74.0	21 228 255	3 607 043	24 835 298
Bureau du SSG chargé des affaires extérieures et de la mobilisation des ressources	6.0	1 750 080	292 093	2 042 173	(2.0)	-388 200	-7 027	-395 227	4.0	1 361 880	285 066	1 646 946
Division des relations avec les gouvernements donateurs	57.0	14 633 160	4 262 445	18 895 605	9.5	1 626 955	823 976	2 450 931	66.5	16 260 115	5 086 421	21 346 536
Division des relations avec les donateurs du secteur privé	2.0	800 160	671 590	1 471 750	-	150 112	544 801	694 913	2.0	950 272	1 216 391	2 166 663
Secrétariat du Conseil d'administration	22.0	5 481 960	1 318 040	6 800 000	-	216 640	1 382 075	1 598 715	22.0	5 698 600	2 700 115	8 398 715
Division des relations extérieures	21.0	5 981 160	1 723 120	7 704 280	5.0	2 158 260	155 300	2 313 560	26.0	8 139 420	1 878 420	10 017 840
Bureau du Directeur financier	73.0	16 167 225	1 752 193	17 919 418	11.0	3 680 955	-108 993	3 571 962	84.0	19 848 180	1 643 200	21 491 380
Bureau des services juridiques	22.0	5 295 840	688 679	5 984 519	3.0	536 815	23 723	560 538	25.0	5 832 655	712 402	6 545 057
Bureaux régionaux et bureaux de pays	639.4	63 023 420	40 732 250	103 755 670	6.0	3 015 377	12 048 772	15 064 149	645.3	66 038 797	52 781 022	118 819 819
Crédits sous gestion centrale	-	6 750 000	12 045 000	18 795 000	-	0	1 45 000	1 45 000	0.0	6 750 000	12 190 000	18 940 000
TOTAL	1 317.4	238 370 070	106 629 754	344 999 824	112.3	33 405 307	32 684 725	66 090 032	1 429.6	271 775 377	139 314 479	411 089 856



ANNEXE IV

Activités, par objectif stratégique

1. La valeur des activités réalisées dans le cadre de chaque objectif stratégique et le volume des produits alimentaires requis sont indiqués dans les tableaux ci-après, ainsi que le pourcentage qu'ils représentent par rapport au total.

Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence

Activité	Valeur (en dollars)	%	Volume des produits alimentaires (en tonnes)	%
Distributions générales de vivres	2 175 610 172	76	1 959 771	77
Alimentation supplémentaire	294 185 463	10	299 983	12
Autres activités	386 105 248	14	286 972	11
Total	2 855 900 883	100	2 546 726	100

Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets

Activité	Valeur (en dollars)	%	Volume des produits alimentaires (en tonnes)	%
Prévention des catastrophes	19 133 725	25	19 853	27
Alimentation de groupes vulnérables	16 131 417	21	17 517	24
Vivres contre travail	15 268 820	20	11 012	15
Vivres pour la création d'avoirs	11 874 189	16	12 606	17
Autres activités	13 363 195	18	12 862	17
Total	75 771 346	100	73 850	100

Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe dans les périodes de transition

Activité	Valeur (en dollars)	%	Volume des produits alimentaires (en tonnes)	%
Alimentation de groupes vulnérables	355 270 492	33	252 425	26
Distributions générales de vivres	339 590 333	31	345 159	35
Vivres contre travail	224 419 896	21	223 695	23
Vivres pour la création d'avoins	82 982 805	8	90 233	9
Autres activités	77 940 376	7	74 957	8
Total	1 080 203 902	100	986 469	100

Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition

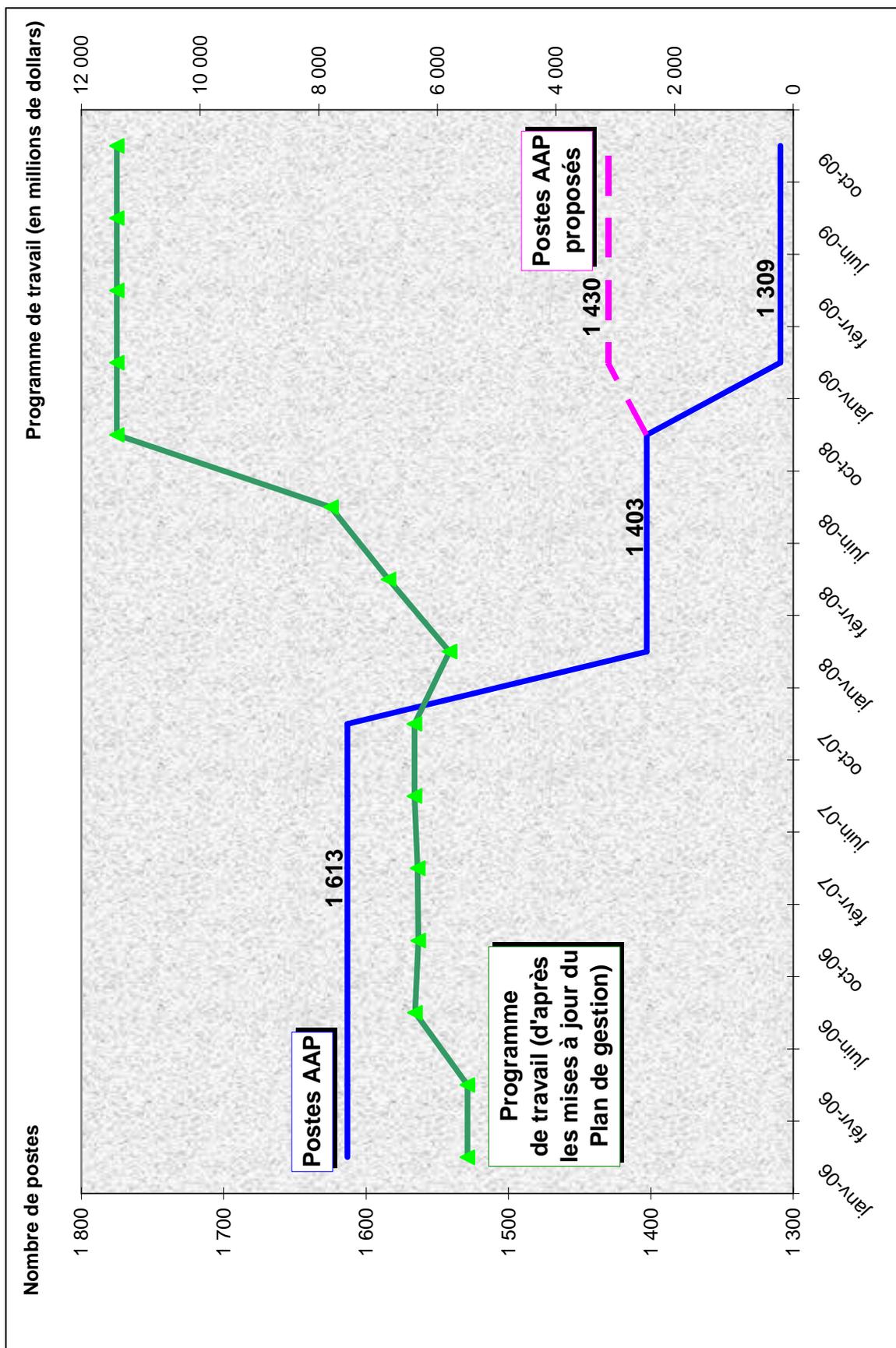
Activité	Valeur (en dollars)	%	Volume des produits alimentaires (en tonnes)	%
Alimentation scolaire	601 694 471	35	627 815	33
Appui aux filets de sécurité sociale	319 028 551	19	380 228	20
SNMI	242 302 561	14	299 422	16
Distributions de rations familiales	139 809 123	8	150 390	8
Alimentation des groupes vulnérables	125 342 358	7	162 487	9
Programmation de la lutte contre le VIH	124 219 777	7	143 948	8
Autres activités	146 937 983	9	146 700	8
Total	1 699 334 826	100	1 910 991	100

Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux

- Les activités relevant de l'objectif stratégique 5 sont financées principalement par le biais de fonds d'affectation spéciale et dans le cadre d'opérations spéciales, de sorte que les ressources requises pour les activités de renforcement des capacités prévues dans le programme de travail ordinaire représentent seulement 11 millions de dollars et 6 000 tonnes de produits alimentaires.

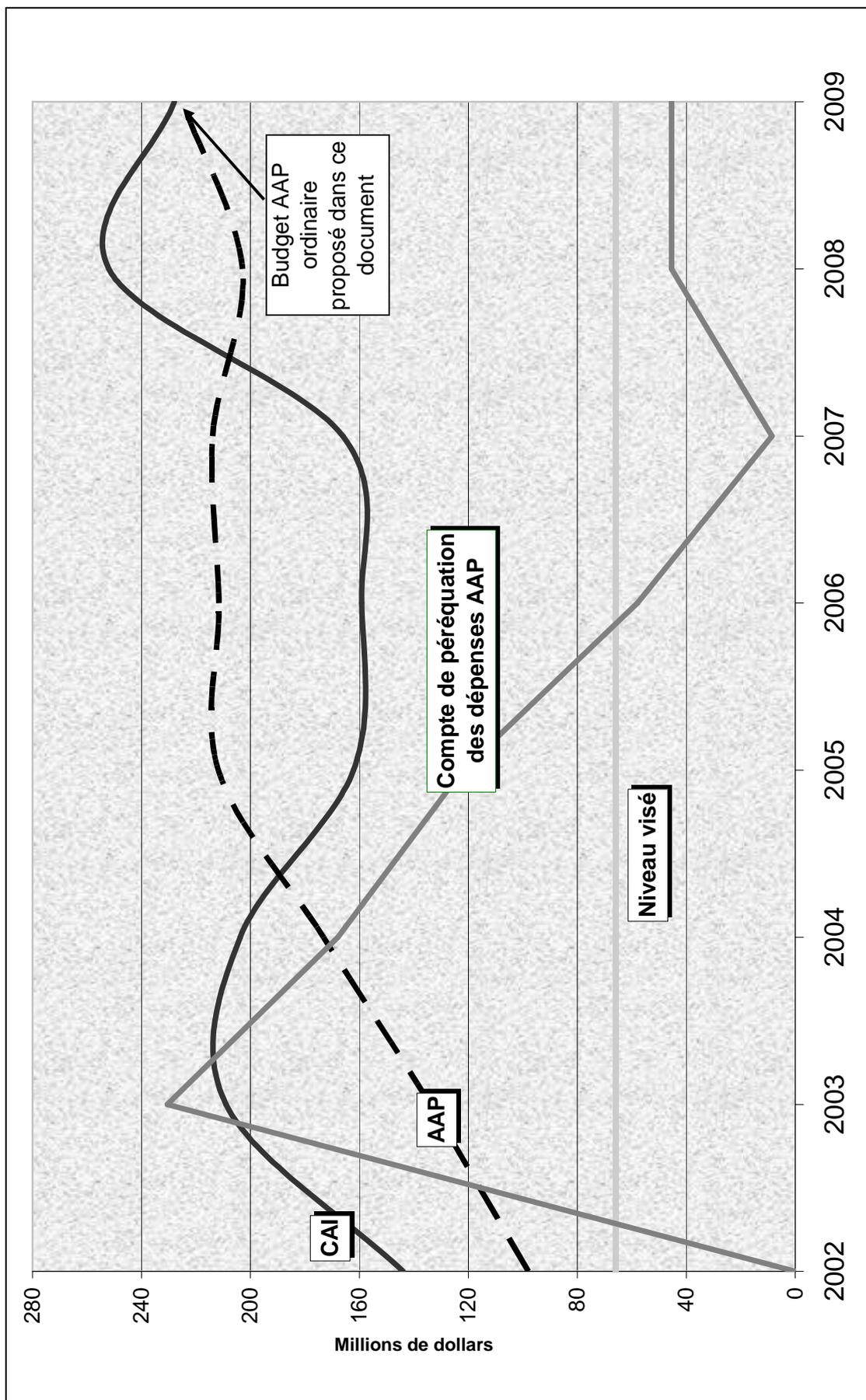
ANNEXE V

TOTAL DES POSTES FINANCÉS PAR LE BUDGET AAP
ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2006-2009



ANNEXE VI

RECETTES PROVENANT DU RECOUVREMENT
DES CAI ET BUDGET AAP 2002-2009



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
Autres COD	Autres coûts opérationnels directs
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FL	Division des services financiers et juridiques
FLB	Bureau du budget et de la planification financière
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
MOSS	Normes minimales de sécurité opérationnelle
normes IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEDE	Bureau de l'évaluation
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
TIC	technologies de l'information et des communications
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
VCA	Vivres pour la création d'actifs
VCT	Vivres contre travail